



JOURNÉE SRP – 21 AVRIL

Session D: Intégrer les SRP aux mécanismes de décision — Les budgets

Points principaux :

- a. Les décalages entre les OSC, l'exécutif (au niveau local et central) et le législatif continuent à poser des problèmes.
- b. Les capacités et le devoir de responsabilité sont des questions qui demandent une attention accrue.
- c. Obstacles à l'application effective des politiques (suite ci-après).

Quelques mesures à prendre en rapport avec le dispositif SRP :

- a. Renforcement des capacités des OSC pour et par elles-mêmes pour participer à l'élaboration, à l'application et au suivi des budgets.
- b. Les OSC doivent développer leurs connaissances et renforcer le calcul des coûts de leurs fonctions.
- c. Les OSC doivent s'allier avec des parlementaires et des fonctionnaires dans des services clés.
- d. Les OSC doivent sensibiliser le citoyen au rôle des DSRP et renforcer sa participation.

Autres points :

- e. Faiblesses institutionnelles
- f. Manque de ressources
- g. Délais d'accès aux ressources nécessaires aux budgets
- h. Décalages entre la Banque mondiale et le FMI d'une part et les autorités nationales d'autre part
- i. Asymétrie des savoirs à tous les niveaux (législatif, exécutif, collectivités locales et OSC)
- j. Budgétisation et planification insuffisamment décentralisées
- k. Contacts insuffisants entre les OSC et les gouvernants.